

*Après les tempêtes, le calme est revenu!  
Pourvu que cela dure... Entre devoir de  
citoyens et animations de nos associations,  
à vos agendas pour ne rien oublier !  
bonne lecture ...*

*Helen Motte*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DIMANCHES 15 ET 22 MARS

**N'oubliez pas d'aller voter ! Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h**

### LE SCRUTIN DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS :

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin majoritaire est la règle. Des listes sont constituées, mais elle peuvent être incomplètes et ne pas respecter la parité hommes-femmes. Les candidatures isolées sont également autorisées.

**Les électeurs peuvent rayer certains noms, ou «panacher», c'est-à-dire ajouter sur une liste des noms appartenant à une liste concurrente. Attention : il n'est pas possible d'ajouter le nom d'une personne qui ne s'est pas porté candidat.**

Lors du dépouillement, on dénombre les voix obtenues par chaque candidat (et non par chaque liste).

Pour être élu à l'issue du premier tour, il faut remplir deux conditions : atteindre la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus une voix), mais aussi recueillir un nombre de voix égal ou supérieur à 25% des inscrits.


Les sièges non attribués à l'issue du premier tour le sont au second. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix complètent le conseil municipal.



**Candidature individuelle ou groupée**

**Panachage autorisé (possibilité d'ajouter ou de rayer des noms de candidats)**

**Suffrages comptabilisés par candidat (même si la candidature est groupée)**

1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>nd</sup> TOUR
	
Les candidats élus ont : <b>la majorité absolue</b> des suffrages exprimés <b>ET</b> au moins un <b>quart des voix</b> des électeurs inscrits	Les candidats élus ont obtenu le plus grand nombre de voix ( <b>majorité relative</b> )
Exemple dans une commune de <b>400</b> habitants (élection de <b>11</b> conseillers municipaux)	
	
<b>4</b> candidats obtiennent plus de <b>50 % des suffrages</b> (représentant 25 % des électeurs inscrits). Ils sont élus au <b>1<sup>er</sup> tour</b> .	<b>7</b> candidats sont élus au <b>2<sup>nd</sup> tour</b> , à la <b>majorité relative</b> .

## MESSAGE DU PÈRE NOËL !

**Les enfants (jusqu'à 10 ans) absents à la fête de Noël ont toujours leurs cadeaux ou livres (pour les plus grands) en attente à la mairie.**

Merci aux parents concernés de venir les récupérer aux heures de permanences.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité pour notre nouvelle secrétaire qui ne connaît pas encore tous nos administrés !

## D'AUTRES INFOS PAGES 2 ET 3

Mairie 02 35 27 31 70  
vattetot.sm@wanadoo.fr  
www.vattetotsurmer76.fr

Helen Motte 06 09 38 00 83  
helenmotte76@gmail.com

Andrea Reynaud 02 35 29 38 91  
andreavaucottes@orange.fr

RPI Gerville - Les Loges – Vattetot/Mer

Ecole maternelle Charles Perrault

3, Le bourg 76790 Les Loges

02.35.27.07.92

0761580e@ac-rouen.fr

## Enfants nés en 2017

*Ou changement d'école, pour une entrée en MS ou GS à la rentrée prochaine*

Les inscriptions se feront à l'école Charles Perrault

**du 06 au 27 mars selon une grille de rendez-vous.**

Vous pouvez me contacter dès à présent pour prendre rendez-vous.

Valérie BIALORUCKI

Merci de vous munir des documents suivants :

- 1- un **certificat d'aptitude à la vie en collectivité**, précisant que les vaccinations de votre enfant sont à jour, délivré par votre médecin traitant pour la 1<sup>ère</sup> année de scolarisation
- 2- une **attestation de domicile** (facture d'eau ou d'EDF récente)
- 3- votre **livret de famille**
- 4- un **certificat de radiation** si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école
- 5- une **enveloppe timbrée** libellée à votre adresse
- 6- une **photographie récente** de votre enfant (amateur possible)

## 📧 📧 📧 **CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CME)** 📧 📧

Le CME souhaite recueillir vos suggestions et avis grâce à

La Boîte à idées du CME

Vous pouvez glisser une enveloppe destinée au CME- Boîte à Idées avec vos commentaires, les vôtres et ceux des enfants dans la boîte aux lettres de la Mairie.



### RECEVOIR VOTRE BULLETIN INFOS PAR MAIL

Nous vous proposons de recevoir le bulletin municipal par mail. Alors, communiquez nous votre adresse mail, elle restera confidentielle et ne sera pas communiquée.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez toujours vous inscrire, en mairie ou en me contactant. Envoyez-moi un petit message à cette adresse: [helenmotte76@gmail.com](mailto:helenmotte76@gmail.com)



VATTETOT-SUR-MER

# Vattetot Infos

## MARS 2020

### RAPPEL DES HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le :

**MERCREDI DE 9H à 11H - VENDREDI DE 18H À 19H30 - SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS**

**Pour le bon déroulement de certaines démarches administratives et le respect de tous, nous vous demandons de ne pas attendre la fin de la permanence pour vous présenter en Mairie.**

### Club des falaises

#### SORTIE THÉÂTRE+DÎNER

à PARIS le 21 mars 2020. Le nom de la pièce «J'AI ENVIE DE TOI» au théâtre FONTAINE.

Le prix est fixé à 91 € pour 45 places.

Cela comprend l'autocar, la pièce de Théâtre et le restaurant après le spectacle.

La réservation se fait auprès de Marie Lise LECACHEUR Tél : 02 35 27 84 62

### Concours de manille

Dimanche 29 mars 2020 à la salle des fêtes de Vattetot sur mer

1er Prix 80€ 2ème prix 50€ 3ème prix 30€  
Ouvert à Tous - chaque participant gagne un lot. Inscription à l'ouverture des portes à 13h30.

### LOTO

qui va se dérouler le dimanche 05 AVRIL 2020 avec plus de 1000 € de cadeaux

(Television - Cookeo - Tablette - Cave à vins- Robot électroménager - enceinte connectée - Bons d'Achat etc...)

### Les associations du village

Grâce à toutes nos associations, notre village vit et les liens entre les habitants se tissent autour des manifestations qu'elles proposent.

**Les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour aider, apporter des idées... alors n'hésitez plus : adhérer aux associations !**

### VATTETOT ET CIE

**Chers vattetotais, vattetotaises, nous vous convions à notre assemblée générale le vendredi 6 MARS 2020 à la salle polyvalente, 18h.**

Toute personne souhaitant se joindre à notre équipe est la bienvenue ! La réunion sera suivie du verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux !

### DIVERS

Un agenda du Canton de Fécamp 2020 a été envoyé par le Département dans les boîtes aux lettres des habitants.

Merci d'envoyer un mail à la mairie si vous ne l'avez pas reçu.